DÉPARTEMENT DE MAYOTTE

Communiqué de presse

vendredi 10 octobre 2025

Signature du protocole de sortie de grève du transport maritime

Le Président du Conseil départemental de Mayotte, M. Ben Issa OUSSENI, annonce la fin de la grève au sein de la Direction des Transports Maritimes (DTM), avec la signature, ce vendredi 10 octobre 2025, du protocole de fin de conflit avec les représentants du syndicat SNUTER-FSU 976.

À l'issue des échanges, plusieurs points d'accord essentiels ont été actés, notamment :

- la garantie du maintien en emploi pour l'ensemble des agents, quel que soit leur statut ;

- un engagement ferme, en faveur de l'amélioration des conditions de travail et de la sécurité des personnels.

Ces avancées s'inscrivent dans la volonté commune d'assurer le rétablissement des traversées maritimes et de garantir la continuité du service public entre Petite-Terre et Grande-Terre, au bénéfice de tous les usagers.

La reprise normale des traversées est prévue à compter du samedi 11 octobre 2025.

Le Président du Conseil départemental a salué le sens des responsabilités des partenaires sociaux et rappelé sa volonté de poursuivre un dialogue apaisé et constructif, dans le respect des missions de service public et de l'intérêt général.

CONTACT PRESSE
Hidaya CHAKRINA • +262 269 66 11 60

Direction de la Communication
dir.com@cg976.fr • 0269 66 11 60

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE MAYOTTE
BP 101
97645 MAMOUDZOU CEDEX
02 69 66 10 00

www.mayotte.fr